



Unité de gestion du programme d'appui aux acteurs non étatiques

particip

Sénégal



Plate-forme des acteurs non étatiques
pour le suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal

Antenne régionale de Thiès

THEMATIQUE PLAIDOYER

RAPPORT DU CONSULTANT

Plaidoyer pour l'apaisement de crises scolaires dans la région de Thiès.

Consultant : Dr Moustapha NDIAYE,
Sociologue du développement.
moustaphandiay@gmail.com

Décembre 2009

LEGENDE

- Chef lieu départemental
- Limite départementale
- Chef lieu d'arrondissement
- Limite d'arrondissement
- Commune
- Communauté rurale



Sommaire

SIGLES ET ABREVIATION	3
INTRODUCTION.	6
I. CONTEXTE.....	7
1.1. RAPPEL DES OBJECTIFS	9
1.1.1. <i>Objectif général</i>	9
1.1.2. <i>Objectifs spécifiques</i>	9
1.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE.	10
- OUTILS UTILISES.	12
- SYNDICATS INTERROGES :	14
II. DIAGNOSTIC.	14
II.1. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA REGION ARTICULEE AU THEME.	14
II.2. ANALYSE DU PROBLEME.	17
II.2.1. LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.	22
II.2.2. LES INFRASTRUCTURES.	24
II.2.3. LE PEDAGOGIQUE.....	26
II.2.4. <i>La question des ressources financières</i>	28
II.3. GRILLE D'ANALYSE CENTRALE.....	31
III. PLANIFICATION ET DEBUT D'AMORCE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE.....	32
III.1.1. PLANIFICATION DU PLAIDOYER REGIONAL.....	32
III.1.2. <i>Cibles</i>	33
III.1.3. ACTIVITES CLES	37
III.1.4. <i>Messages clés</i>	39
III.1.5. <i>Les ressources</i>	40
III.1.6. <i>Plan d'action</i>	40
CONCLUSION.	41
NOTES.....	42

Sigles et abréviation

ADEPT : Alliance pour la Défense De l'Ecole Publique et des Travailleurs

ANE : Acteur Non Etatique

BFEM : Brevet de fin d'études moyennes

CFEE : Certificat de fin d'études élémentaires

CSA : Confédération des Syndicats Autonomes

CUSEMS : Cadre unitaire des syndicats d'enseignement moyen et secondaire

DSRP : Document stratégique de réduction de la pauvreté

EGEF : Etats généraux de l'éducation et de la formation

FASTEF : Faculté des sciences et techniques de l'éducation et de la formation

ANSD : Agence Nationale de Statistique et Démographie

ECRIS : Enquête Collective pour la recherche et l'identification des conflits et groupes stratégiques.

ENAM : Ecole nationale d'administration et de la magistrature

ENS : Ecole Normale Supérieure

IA : Inspection d'académie

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

UDEN : Union démocratique des enseignants

UE : Union européenne

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

OIS : Organisation des Instituteurs du Sénégal

ONG : Organisme Non Gouvernementale

PDEF : Plan décennal pour l'éducation et la formation

PNDL : Plan National de Développement Local

RTS : Radio Télévision du Sénégal

SAES : Syndicat Autonome des Enseignants du Supérieur

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

SCOFI : Scolarisation des Filles

SELS (Syndicat des Enseignants Libres du Sénégal)

SNEEL FC : Syndicat National de l'Enseignement Elémentaire Forces du Changement..

SUDES : Syndicat Unique Des Enseignants du Sénégal.

SVT : Science de la Vie et de la Terre

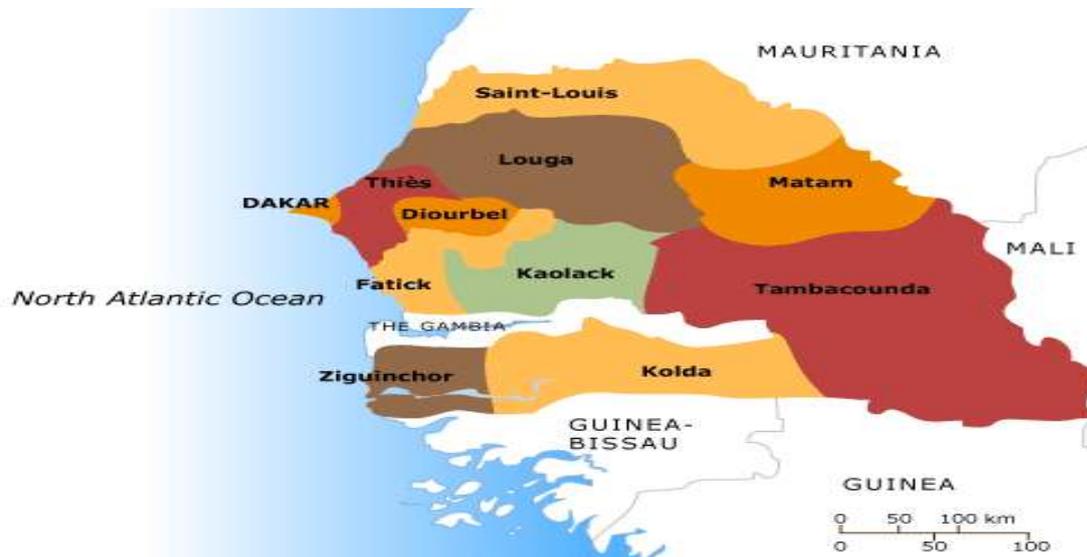
TAP : Taux d'Achèvement du Primaire

TBS : Taux Brut de Scolarisation

UDEN (Union Démocratique des Enseignants)

UFR : Unité de Formation et de Recherche.

Localisation géographique de la région de Thiès





Carte de la région de Thiès.

Introduction.

La plateforme nationale des ANE (Acteurs Non Etatiques) résultant de la volonté de suivi des Accords de Cotonou a entrepris un vaste travail afin de mieux faire participer la société civile et les citoyens dans la marche de la cité ainsi que de favoriser le partenariat public privé. Son objectif global est relatif à la promotion de nouveaux partenariats entre ses membres, les autorités publiques et les partenaires au développement notamment l'UE (Union Européenne). Un intérêt particulier est de contribuer au renforcement et à la

consolidation du dialogue politique, social, économique et culturel. Elle a ainsi mis en place un dispositif organisationnel pour assurer l'atteinte de ses objectifs précités.

Dans ce cadre, il a été décidé de mettre sur pied des groupes thématiques prenant en charge les divers secteurs d'activités d'intervention et parmi lesquels on note : l'éducation, le transport, l'assainissement, la santé, le commerce, la culture, et la bonne gouvernance. Ces travaux regroupant 6 (six) groupes thématiques dans le cadre du projet financé par l'UE (Union Européenne) ont permis dans les différents domaines concernés de définir une position des ANE sur ces problématiques d'une part. Il s'agit d'autre part, de faire des propositions concrètes en vue d'améliorer des politiques publiques. Cette dynamique est renforcée par la création des antennes régionales pour mieux prendre en charge les préoccupations des localités.

Ce qui aboutit, in fine, à un large processus de consultation permettant d'articuler les thématiques régionales suivant les priorités spécifiques à chaque localité. Ainsi, il s'agira pour les groupes thématiques de renforcer l'implantation et la crédibilité des antennes régionales dans le cadre de leur dialogue avec les autorités politiques et administratives locales et de contribuer aux politiques locales de développement. Cette activité de plaidoyer entre dans cette perspective avec le choix d'une thématique pour chaque région suivant ses priorités et ses spécificités. L'antenne des ANE de Thiès a choisi comme thème : « Plaidoyer pour l'apaisement des crises en milieux scolaires ». Ce rapport se subdivise en trois points : le contexte qui présente les objectifs et la méthodologie. Le second fait le diagnostic à travers la présentation de la région et l'analyse du problème et la grille d'analyse. Le troisième révèle la planification et le début d'amorce du processus de mise en œuvre qui présente aussi les cibles.

I. Contexte.

Par cette activité de plaidoyer thématique, un jalon historique et un défi de taille se posent pour la plateforme des ANE (Acteurs Non Etatiques) du Sénégal. C'est d'abord une occasion donnée aux antennes régionales d'être visibles par une plus grande implication dans la gouvernance locale. Ensuite c'est une preuve de la place centrale qu'occupe la plateforme des ANE en ce sens qu'elle regroupe des catégories d'acteurs représentatives de

la société sénégalaise. La plateforme des acteurs non étatiques dans la perspective du suivi de l'Accord de Cotonou regroupe les organisations faîtières de la société civile, des syndicats et du secteur privé les plus représentatives du Sénégal. Mais au-delà de cette diversité dans la typologie organisationnelle, se dessine une convergence du point de vue des enjeux qui les interpellent en tant qu'ANE. En effet, il se pose à ces grandes familles constitutives de fait de la plateforme les trois enjeux que sont le partenariat public-privé, la croissance économique (à travers la lutte contre la pauvreté, l'augmentation de la richesse) et la décentralisation¹.

En ce qui concerne le partenariat public privé, la famille des ANE a pour vocation de promouvoir une dynamique de dialogue aussi bien du point de vue politique que social avec tous les acteurs qui composent la société. Une citoyenneté responsable s'établit ainsi avec la jouissance de ses droits dont la participation et l'acquiescement vis-à-vis de ses devoirs parmi lesquels le respect des marges de manœuvres des autres acteurs. Par cette dynamique partenariale, c'est non seulement une collaboration avec les institutions et l'administration dont il est question mais aussi la reconnaissance des aptitudes des ANE à agir dans des domaines correspondant à leurs potentialités et spécificités.

S'agissant de la croissance économique, les différentes catégories d'ANE ont pour vocation pour une première partie de permettre une intégration des couches défavorisées dans le monde productif, contribuant ainsi à lutter contre la pauvreté. Pour une deuxième, le contenu discursif atteste de l'ambition de mettre l'accent sur le partage équitable des fruits de la croissance économique. La troisième quant à elle, met l'accent sur l'augmentation de la richesse. Cet enjeu lié à la croissance permet à ces trois composantes de se retrouver au point focal de la nécessité d'impulser une intégration qualitative de l'économie nationale dans le cadre des échanges aux échelons de la sous-région et du monde. Ce qui suppose une saisie des possibilités offertes par la mondialisation tout en s'appuyant sur le potentiel local.

L'enjeu de la décentralisation est de taille pour les ANE car, de nouvelles formes de partenariat entre l'Etat, les administrations, les collectivités locales et les organisations

¹ Cf. Maurizio FLORIDI, Mamour NGALANE et Mamadou Lamine THIAM, *Rapport final Cartographie des ANE*, Tome 1 : *Analyse et diagnostic*, Cabinet European Consultants Organisation-Eco 3, Mai 2008.

représentatives des populations sont ainsi établies². En effet, la famille des ANE a la possibilité de monnayer son ensemble de savoir et savoir-faire par la prestation de services. Elle a aussi la latitude de prendre part à la définition de priorités et de stratégies de développement local.

Pour la famille des ANE, ces trois enjeux se déclinent à travers les ambitions partagées de permettre l'émergence économique du Sénégal mais aussi d'accroître qualitativement le niveau de vie des populations. Dès lors cette activité de plaidoyer pose les défis de la participation, de la prise en charge des priorités locales mais aussi de la contribution à l'amélioration de la gouvernance locale et nationale.

1.1. Rappel des objectifs.

Cette activité de plaidoyer vise deux séries d'objectifs, la première d'ordre générale et les secondes de natures spécifiques.

1.1.1. Objectif général.

L'objectif visé à travers ce plaidoyer est de permettre un ancrage l'antenne régionale de la plateforme des ANE de Thiès. Cet objectif entre dans le cadre de l'implantation et la crédibilité des antennes régionales pour un dialogue avec les autorités politiques et administratives locales et de contribution aux politiques locales de développement.

1.1.2. Objectifs spécifiques.

² Cf. Constitution du Sénégal, Article 102 : « Les collectivités locales constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ».

Les objectifs spécifiques visés à travers l'activité de plaidoyer sont de trois ordres :

- Renforcer la participation des A.N.E au dialogue politique, social, économique et culturel ;
- Faire participer les ANE à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de développement au niveau local ;
- Mobiliser et systématiser les contributions techniques des ANE à l'échelle locale voire nationale.

1.2. Approche méthodologique.

Avant d'énoncer l'approche méthodologie, il est d'une exigence primaire que de clarifier les termes autour desquels s'articule l'activité de plaidoyer. L'activité de plaidoyer comme il a été défini dans ses fondements implique une démarche scientifique. Or, le premier principe pour toute activité qui a la vocation de s'inscrire dans cette perspective suppose une nécessaire clarification conceptuelle. C'est même un préalable et une exigence fondamentale. Le fondateur de la discipline sociologique Emile DURKHEIM nous en donne l'importance : « *C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification. Une théorie, en effet ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle doit rendre compte* »³. Ainsi, traiter de la thématique de l'apaisement des crises en milieux scolaires suppose la clarification des termes clés : « Apaisement » et « crises scolaires ».

- « Apaisement » :

Il est défini dans le dictionnaire comme étant l'action d'apaiser, de ramener la paix, d'adoucir. Cela sous entend deux situations antinomiques c'est-à-dire une première considérée comme étant la normale et qui correspond à un état d'équilibre, de stabilité et ne souffrant pas de troubles manifestes. La deuxième correspond à celle de la rupture de

³ Cf. Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Chap 1 : Qu'est qu'un fait social ? 1895.

cet équilibre et se manifeste par des troubles et des dysfonctionnements affectant la situation de départ.

- « Crises » :

Par rapport à ce concept, nous nous référons à la définition de Gilles FERREOL et alii⁴ pour qui, le terme « crise » signifie: « *une perturbation ou rupture d'équilibres, remise en cause des valeurs, tensions ou conflits, risque d'anomie* ». Ainsi une crise renvoie à la perturbation et au processus de dysfonctionnement ne serait ce que partiel d'un espace social considéré. Ce faisant, rapporté au substantif scolaire, le terme de crise dans cet espace social renvoie à des troubles, dysfonctionnements, perturbations de l'équilibre en milieu scolaire. Evoquer des crises en milieux scolaires c'est d'abord considérer le caractère multidimensionnel de celles-ci.

L'usage du pluriel pour évoquer la rupture de l'équilibre dans cet espace social en est déjà une parfaite illustration. Mais la mise en rapport des termes apaisement et crises scolaires impliquent de fait le choix implicite des sources de crises en milieux scolaires. Les crises en milieux scolaires peuvent se manifester de plusieurs façons. Cette crise peut aussi être conjoncturelle ou structurelle. Pour le cas du « happy slapping » par exemple, on peut dire que c'est un phénomène nouveau qui correspond à une crise de valeur et d'autorité dans certains milieux scolaires français notamment dans les quartiers difficiles.

Cette forme de crise est conjoncturelle car faisant ressortir un phénomène de mode de défiance de l'autorité dans ces milieux avec l'expérimentation de nouveaux cadres d'expressions (les téléphones portables de nouvelles générations) avec un effet de mimétisme amplifié par les médias. Quant à la grève de 1988, elle correspond à une crise portant sur un ensemble de points dont par exemple l'interdiction des forces de l'ordre d'entrer dans les établissements scolaires et d'autres points susceptibles de changer les règles et normes en vigueur dans ces espaces sociaux.

Cette crise est alors d'ordre structurel d'autant plus que l'année électorale importante dans la marche démocratique du Sénégal lui a donné une connotation particulière. Dès lors, quand on évoque le besoin d'apaiser les crises en milieu scolaire, il

⁴ Cf. Gilles FERREOL, Dictionnaire de sociologie, Armand COLIN, 1995,

est évident que ce n'est pas celle des résultats scolaires par exemple dont il est question. Ce problème peut être considéré comme une conséquence de la crise mais pas le point central de la crise. Il s'agit ici, naturellement de la situation conflictuelle, de dysfonctionnements, de chocs entre des acteurs causés par les perturbations du déroulement normal des cours qui débouchent sur des grèves et débrayages. Ce phénomène constitue une des formes de crises majeures car il débouche sur des conséquences multiples et néfastes pour le système éducatif comme la baisse des heures de cours, du niveau des élèves entre autres.

Le phénomène des crises scolaires se présente comme un processus impliquant des causes, des conséquences et revêtant un caractère multidimensionnel. Ainsi, pour arriver à un apaisement, il est tout à fait judicieux de prendre en compte tous ces éléments d'où le nécessaire diagnostic. Ce qui implique un travail socio-anthropologique pour identifier les origines du problème, les indicateurs des crises et les solutions à préconiser. La méthodologie globale est de type qualitatif avec une approche participative c'est-à-dire mettant les acteurs au cœur de ce diagnostic. Les phases du diagnostic sont : la constatation par le biais d'un travail empirique, l'identification des problèmes, la recherche des causes, l'analyse des conséquences, la proposition de solutions.

- **Outils utilisés.**

Pour appréhender la question des crises scolaires dans sa complexité, une batterie d'outils empruntée aux sciences humaines et sociales a été utilisée. Ces outils aussi diversifiés soient ils ont été choisis pour aussi des raisons pratiques. En effet, pour respecter les délais imposés par l'activité, il fallait choisir des outils pouvant permettre d'avoir des informations riches dans une fourchette de temps court. Ces différents outils sont empruntés à des méthodes comme la MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative), l'ECRIS (Enquête Collective pour l'Identification des Conflits et groupes Stratégiques). Ainsi, des techniques de focus-group, d'immersion, d'entretiens et de brainstorming ont été expérimentées. Les principaux outils utilisés sont les suivants :

- Guide d'entretiens dans le cadre des enquêtes menées;
- Arbre à problèmes pour analyser les données recueillies;

- Grille d'analyse utilisée réalisés lors de l'atelier du 20 Novembre avec des acteurs en travail de groupes;
- Documents pour faire l'état des lieux et disposer des éléments statistiques et démographiques sur le thème dans la région de Thiès;
- Cartes pour circonscrire et présenter la zone d'étude.



Tableau 1 : Synthèse de la collecte.

Lieux	Effectif	Cibles	Techniques	Outils
IA	3 pers.	Inspecteurs,	ESSI ⁵ , Analyse documentaire.	Guide d'entretien Grille de recherche
IDEN	3 pers.	Inspecteur, Départements	ESSI, Analyse documentaire.	-Guide d'entretien -Grille de recherche
Ecole élémentaire (Cheikh Souleymane DIOUF)	9 pers.	Enseignants Direction	Focus-Group; ESSI	Guide d'entretien - Arbre à problème
CEM Ousmane NGOM	4	Enseignants; Administration.	ESSI.	-Guide d'entretien - Arbre à problème
Lycée Technique	2	Enseignant Elève	ESSI	-Guide d'entretien - Arbre à problème
Lycée Malick SY	6	Enseignants Elèves.	ESSI	-Guide d'entretien -Arbre à problème
Lycée Amary Ndack Seck	4	Elèves Enseignants	ESSI	-Guide d'entretien -Arbre à problème
Collège Ballabey	1	Enseignant	ESSI	-Guide d'entretien -Arbre à problème
Ecole Kathialick K. Moussa	3	Enseignants	Focus-Group	-Guide d'entretien -Arbre à problème.
Ecole maternelle de Pognene	1	Enseignant	ESSI	-Guide d'entretien -Arbre à problème

⁵ ESSI : Entretien Semi structuré Individuel

Hôtel Lat Dior	31	Enseignants, Inspecteurs Syndicalistes, associatifs Parents d'élèves	Travaux de groupe; Focus-group; entretiens participatifs	-Matrice; -Grille d'analyse;
----------------	----	--	--	---------------------------------

- **Syndicats interrogés :**

- ✓ CSA (Confédération des Syndicats Autonomes);
- ✓ OIS (Organisation des Instituteurs du Sénégal);
- ✓ CUSEMS (Confédération Unique des Enseignants du Moyen Secondaire);
- ✓ ADEPT (Alliance pour la Défense De l'Ecole Publique et des Travailleurs)
- ✓ UDEN (Union Démocratique des Enseignants).
- ✓ SUDES (Syndicat Unique Des Enseignants du Sénégal).
- ✓ SNEEL FC (Syndicat National de l'Enseignement Elémentaire Forces du Changement).
- ✓ SELS (Syndicat des Enseignants Libres du Sénégal)

II. Diagnostic.

Ce diagnostic se décline en deux sous points : le premier est une présentation succincte de la région en l'articulant au thème. Le deuxième concerne l'analyse du problème par un travail de systématisation des données recueillies.

II.1. Présentation succincte de la région articulée au thème.

La région de Thiès est située à l'Ouest du Sénégal, entre la latitude 14° 46' 58'' Nord et la longitude 16° 54' 06'' Ouest. Elle forme une sorte de couronne autour de la presqu'île du Cap Vert. Couvrant 6601 Km², la superficie de la région de Thiès équivaut à 3,4% du territoire national du Sénégal. Elle est limitée au Nord par la région de Louga, à l'Ouest par celle de Dakar et l'Océan Atlantique, au Sud par Fatick et à l'Est par Diourbel et Fatick. La région de Thiès est divisée⁶ dix (10) arrondissements, quarante neuf (49)

⁶ Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements.

collectivités locales réparties comme suit : une (1) région, quatorze (14) communes, trois (3) communes d'arrondissements⁷ et trente et une (31) communautés rurales. En 2008, trois nouvelles communes d'arrondissement ont été créées dans la ville de Thiès ainsi que quatre communes à savoir Ngaparou, Popenguine, Saly Portudal et Somone dans le département de Mbour. Les activités économiques phares qui dotent la région Thiès de l'essentiel des ressources économiques sont : l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche, l'Industrie, le tourisme.

Selon les données de l'ANSD⁸ (Agence Nationale de la Statistique et de la Prévision), la population de la région de Thiès est estimée à 1. 570 150 habitants. Ce qui représente 13, 3% de la population nationale. C'est la deuxième région la plus peuplée du Sénégal après Dakar, la capitale. L'effectif de la population résidente de la région de Thiès est passé de 1 322 579 habitants en 2002 à 1 570 150 habitants en 2008, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,9%. Les femmes sont légèrement plus représentatives avec 785 273 habitants correspondant à 50,01% tandis que l'effectif des hommes est de 784 877 habitants constituant 49,99% d'hommes. La structure de la population se caractérise par sa jeunesse dans la mesure où plus d'une personne sur deux (54,5%) est jeune. La base de la pyramide des âges est très large, ce qui signifie une structure par âge très jeune. En effet, un peu plus d'une personne sur deux (54,5%) à moins de 20 ans.

Le secteur de l'éducation à Thiès concerne les différents niveaux à savoir : le préscolaire, l'élémentaire, l'éducation spéciale, l'enseignement moyen, le cycle secondaire et l'enseignement supérieur. Pour la petite enfance, on enregistre 19 464 élèves en 2008, ce qui signifie un taux brut de préscolarisation de 11,5%. Les structures d'accueil de la petite enfance sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Répartition des structures selon le statut et le département en 2007/2008

Département	Case communautaire	Case des tout petits	Ecole maternelle	Garderie	Total
Mbour	114	31	13	29	187

⁷ Décret n°2008-1344 du 20 novembre portant création de communes d'arrondissement dans la ville de Thiès.

⁸ Cf. ANSD, Situation économique et sociale de la région de Thiès en 2008, juillet 2009.

Thiès	17	14	12	37	80
Tivaoune		7	7	5	19
Région	131	52	32	71	286

Source : Inspection d'Académie, 2008.

Les structures d'accueil dans le privé (catholique, laïc, franco-arabe) sont restées dans un état stationnaire entre 2007 et 2008, les écoles communautaires de base ont connu une baisse de 4 (quatre) points environ. Elles sont passées de 66,31% en 2007 à 62,59% en 2008. La part des écoles publiques s'est accrue avec 11,89% en 2008 contre 8,24% en 2007. Au total la petite enfance à Thiès regroupe un effectif de 1 034 sections en 2008 pour 19 464 élèves contre respectivement 706 en 2007 pour 16 583 élèves. Les différentes sections sont les suivantes :

- la petite section, avec 331 classes en 2008 contre 235 en 2007 ;
- la moyenne section, avec 306 classes en 2008 contre 238 en 2007 ;
- la grande section, (395 classes en 2008 contre 231 pour 2007) ;
- et la classe transitoire, qui ne s'est localisée qu'à Thiès.

Le nombre d'élèves par section est de 18,8 en 2008 contre 23,5 en 2007. Ce chiffre est inférieur à la norme qui est de 30 selon le rapport national sur la situation de l'éducation en 2008. Le département de Thiès présente les ratios les plus élevés avec 25,0 globalement et 26,1 pour la petite section. Dans le préscolaire, on enregistre un nombre d'enseignants de l'ordre de 752 en 2008 contre 680 en 2007, soit un accroissement annuel de 10,6%. De 15,3% en 2007, le nombre d'enseignants dans la fonction publique est passé à 17,8% en 2008, correspondant en termes d'effectifs à 134.

Le secteur de l'élémentaire, se caractérise au niveau régional par une dynamique de croissance de son réseau scolaire. En 2008 on dénombrait un effectif de 788 établissements contre 745 et 675 respectivement en 2007 et 2006, soit un taux d'accroissement moyen annuel pour la période 2006-2008 de 8,0%. Toutefois, cette proportion est de 48,4%, entre 2000 et 2008, donc en deçà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 62,2%. La majeure partie des établissements d'enseignement de l'élémentaire appartiennent au secteur public avec 92,5% en 2008 contre 92,3% en 2007. Dans le domaine de la SCOFI (Scolarisation des filles), des progrès sont réalisés. En effet, dans l'effectif total plus de la

moitié des effectifs est constituée de filles (50,03%). L'enseignement élémentaire compte 231 721 élèves en 2008, contre 222 018 en 2007. Le cycle élémentaire dans la région de Thiès compte 5 655 enseignants en 2008 contre 5 534 en 2007. L'effectif est réparti comme suit :

- 5 126 (90,6%) étaient dans l'enseignement public en 2008, contre 4 984 (90,1%) en 2007 ;
- 529 (9,4%) en 2008, contre 550 (9,9%) en 2007, dans l'enseignement privé.

Dans l'enseignement moyen secondaire, 135 établissements étaient enregistrés en 2008 contre 127 en 2007. Le cycle moyen se décompose en quatre groupes pédagogiques à savoir la sixième (308 classes soit le cinquième de l'ensemble), la cinquième (294 classes), la quatrième (284 classes) et la troisième (251 classes). Entre 2006 et 2008, le doublement de l'effectif des classes est constaté, en passant de 765 à 1536. L'effectif des élèves du cycle moyen est de 26,9% entre 2006 et 2008. Sa part a quasiment doublé (41,7%) entre 2007 et 2008. L'effectif de 54 995 en 2007, est passé à 77 935 élèves en 2008. Cet effectif est composé de 45,9% de filles, correspondant à 35 809 élèves.

L'enseignement secondaire concerne 16 636 élèves en 2008, contre 15 131 en 2007 et 12 798 en 2006. L'effectif des enseignants dans le moyen secondaire est de 1 878 en 2008 avec Thiès qui concentre un peu moins de la moitié (45%) suivi de Mbour (33%) et Tivaoune (21%). Par rapport à l'effectif des enseignants du secondaire, 57, 8% sont des fonctionnaires contre 42, 2% de vacataires et volontaires. Dans le secteur de l'enseignement supérieur, la région de Thiès dispose depuis 2007 d'une université répartie en quatre UFR (Unité de formation et de recherche) en plus d'écoles de formation professionnelles publiques et privées. L'école polytechnique continue d'être un des pôles de formation du supérieur. Ce secteur est marqué par une insuffisance des infrastructures et de matériels pour l'université, une croissance d'écoles de formation privées qui ne donne pas toutes des garanties de qualités.

II.2. Analyse du problème.

La question de l'apaisement des crises scolaires est un thème majeur et un enjeu de taille qui interpelle la région de Thiès mais aussi la société sénégalaise dans son ensemble.

En effet, l'éducation est une composante de plusieurs programmes et plan de développement du Sénégal. Elle apparaît dans les programmes tels que l'OMD (Objectif du millénaire pour le développement), le DSRP (document stratégique de réduction de la pauvreté), le PNDL (Plan National de Développement Local), la SCA (Stratégie de Croissance Accélérée).

- Assurer une éducation pour tous est le deuxième point de l'OMD, qui est une ambition résulte d'une déclaration dite du millénaire de 191 chefs d'Etat en 2000. C'est un engagement pour la promotion droit au développement, la paix et la sécurité, l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et le développement humain durable.
- Le DSRP retient parmi les stratégies de réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base y figure comme une des priorités.
- Le PNDL poursuit parmi ses ambitions la promotion efficace, durable et efficiente de l'offre de services socio-économiques de base aux populations. Parmi ces services, figure l'accès au service de l'éducation scolaire.
- La SCA (Stratégie de croissance accélérée), un des défis à relever est l'ouverture de meilleures perspectives pour les populations à travers un large accès à une éducation.

Ces cinq dernières années, le gouvernement du Sénégal a élevé la proportion du secteur en lui allouant plus de 40 % de son budget. Toujours est-il que la question de la stabilité et de la qualité reste entière. Il y a eu trois phases dans l'évolution du secteur de l'éducation ponctuée par des réformes. Le premier fut l'approche par les contenus qui date d'avant 1981. Elle mettait l'accent sur les contenus en plaçant l'enseignant au centre. Cette méthode qui ne met pas l'enfant dans une dynamique participative en le cloisonnant a été changée.

Les EGEF (Etats généraux de l'éducation et de la formation) en 1981 vont aboutir à l'approche du PPO ou méthode par objectif. Critiquée à son tour car posant un problème de transfert, elle fut assimilée à un système de bourrage. Entre 2007 et 2008, c'est l'approche par les compétences ou curriculum qui est en vigueur. Son idée de base est de pousser l'enfant à intégrer ce qu'il apprend à son vécu social.

Du point de vue programmatique, le Sénégal bénéficie d'un programme décennal de l'éducation (PDEF) avec l'apport des Nations Unies. Dans les principes, il vise à articuler la volonté de la scolarisation universelle à celle d'un développement économique fort. Ce faisant, le programme décennal de l'éducation et de la formation du Sénégal vise à garantir une tendance évolutive du secteur de l'éducation tant du point de vue de la qualité et de la quantité. A travers le PDEF l'Etat du Sénégal se fixe trois objectifs :

- Elargir l'accès à l'éducation tout en corrigeant les disparités géographiques sociales et de genre ;
- Accroître la qualité de l'offre éducative et la pertinence des apprentissages ;
- promouvoir une gestion cohérente, moderne décentralisée, efficace et efficiente du système éducatif dans son ensemble.

Par rapport à cette politique des résultats intéressants ont été enregistrés notamment dans l'accès. En 2008, le TBS (Taux Brut de Scolarisation) au niveau régional est de l'ordre de 96,4%, contre 90,1% au niveau national. En effet, les infrastructures de la région dans ce secteur sont en hausse. En 2008, on comptait 286 structures de prise en charge de la petite enfance contre 279 en 2007 soit un accroissement de 2,51%. Cet accroissement est surtout dû à une augmentation du nombre d'écoles publiques, passé de 23 en 2007 à 34 en 2008.

Le secteur de l'élémentaire, se caractérise au niveau régional par une dynamique de croissance de son réseau scolaire. En 2008 on dénombrait un effectif de 788 établissements contre 745 et 675 respectivement en 2007 et 2006, soit un taux d'accroissement moyen annuel pour la période 2006-2008 de 8,0%. Toutefois, cette proportion est de 48,4%¹⁷, entre 2000 et 2008, donc en deçà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 62,2%. La majeure partie des établissements d'enseignement de l'élémentaire appartiennent au secteur public avec 92,5% en 2008 contre 92,3% en 2007. Dans le domaine de la SCOFI (Scolarisation des filles), des progrès sont réalisés. En effet, dans l'effectif total plus de la moitié des effectifs est constituée de filles (50,03%)⁹. Toutefois, ces résultats enregistrés dans l'élémentaire cachent mal une faille car il est prouvé que plus on évolue dans les

⁹ Cf. Données IA, 2008.

grandes classes, plus le taux de redoublement augmente. On enregistre 20,2% de redoublants au niveau régional.

Quant à l'indicateur TAP (Taux d'Achèvement au Primaire), c'est-à-dire la part d'élèves commençant leurs études à la première année et qui parviennent à la cinquième année, il est de 63,26 % donc supérieur à la moyenne nationale (58,4%). Toutefois, la région de Thiès ne fait pas partie des régions qui ont atteint 85%. Les résultats enregistrés ces dernières années au CFEE évoluent de manière non constante. Entre 2006 et 2008 ils sont passés de 65,28% à 65,65% en 2008. Ce qui est inférieur au taux national qui est de 70,7% d'autant plus qu'une baisse a été enregistrée en 2007 avec 45,75%. Les taux de 2008 sont en deçà de 10 points de pourcentage du cap fixé en 2010 c'est-à-dire 75 %.

Ces chiffres quoi que positifs dans l'ensemble ne satisfont pas tous les acteurs notamment les syndicalistes qui soupçonnent l'Etat de faciliter le passage en classe supérieure notamment en 6^{ème} pour se crédibiliser devant les bailleurs de fonds. Tandis que certains parents d'élèves s'étonnent de la baisse constante du niveau malgré le passage en masse observé. D'ailleurs le taux d'exclusion du système éducatif estimé à 12 % durant la huitième revue annuelle du PDEF est une illustration des failles du système.

A Mbour, par exemple la possibilité d'exercer dans le secteur touristique ou la pêche, explique en partie le niveau de redoublement élevé par rapport aux départements de Thiès. Il s'y ajoute le problème de la diminution des heures de cours. A cet effet, le Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du moyen secondaire et des Langues nationales d'ailleurs n'a pas manqué de souligner la baisse des heures d'apprentissage qui est passée de 900 à 720 heures. Toujours est-il que les perturbations scolaires demeurent et se sont accru ces cinq années.

La nouveauté dans cette crise récurrente, c'est la tendance à la radicalisation des syndicats d'enseignants. L'Etat est accusé de ne pas respecter ses engagements vis-à-vis des acteurs. C'est de justesse que les deux dernières années scolaires ont été sauvées. Au cœur des revendications se trouve la question des conditions d'études : le problème des effectifs pléthoriques, la dégradation de l'environnement de travail, les infrastructures et les outils pédagogiques d'une part. De l'autre, c'est l'épineuse question des indemnités, des salaires en deçà des attentes des enseignants comparés à ceux d'autres corps de la fonction publiques comme les magistrats, les agents de l'administration territoriale, les

inspecteurs de douane ou du trésor. Ce bras de fer ponctué de replis stratégique oppose l'Etat aux syndicats d'enseignants depuis des années. Des concessions se font mais c'est souvent pour ne pas avoir contre soi le poids de l'opinion publique quant à la responsabilité d'une année blanche.

Le secteur de l'éducation scolaire est un baromètre intéressant pour sonder l'état de la région. D'abord, la population de la région est jeune, plus d'une personne sur deux a moins de vingt (20) ans¹⁰. Donc la majeure partie est en âge d'aller à l'école. Ce faisant l'accès à l'éducation et la possibilité pour ses jeunes d'étudier et d'acquérir une qualification pour affronter le futur sereinement sont des besoins capitaux pour la stabilité de la société.

La crise dans les milieux scolaires a pris de l'ampleur ces cinq dernières années avec une récurrence des grèves, une démultiplication des syndicats d'enseignants, une tendance radicalisation des positions de part et d'autres. La nouveauté de la crise scolaire est la nouvelle configuration des conflits dans les milieux scolaires qui opposent l'Etat et les syndicats d'enseignants. Ces dernières années, les perturbations ont failli déboucher sur des années blanches au niveau national.

C'est à la suite de négociations initiées de justesse avec le concours de la médiation de personnalités comme le Professeur Amsatou SIDIBE et la star de la chanson Youssou NDOUR que les années scolaires 2008 et 2009 ont été sauvées. Voulant établir des fondements scientifiques à la thématique de plaidoyer de la région, nous avons mené un diagnostic basé sur des entretiens. Les données recueillies à travers les entretiens menés durant l'enquête reflète bien ce présupposé épistémologique. En effet, les personnes interrogées ont décliné différents constats pour identifier la situation de crises en milieux scolaires.

A l'aide de la grille d'analyse conçue, se déclinant en cinq rubriques nous avons collecté des informations auprès des cibles. Cette grille repose sur : le constat, l'identification du problème, la cause, les conséquences et les solutions préconisées. Dans une démarche de systématisation, nous avons regroupé ces problèmes en quatre rubriques : les manquements dans la gestion des ressources humaines, les aléas liés aux

¹⁰ ANDS, *Situation économique et sociale de la région de Thiès*, Octobre 2009.

infrastructures, les problèmes pédagogiques, les revendications relatifs aux problèmes financiers.

II.2.1. La gestion des ressources humaines.

Par rapport à cet indicateur de la crise en milieux scolaires, différents constats sont ressortis dont le problème des recrutements avec notamment le quota sécuritaire instauré par l'Etat. C'est par ce procédé surtout, mais aussi par la politique du recrutement de volontaires et de vacataire que l'Etat a instauré qui constitue un des plus grands problèmes de l'éducation nationale. Pour ainsi faire, des jeunes qui ont certes un diplôme mais qui n'ont pas forcément la vocation et qui sont restés parfois longtemps sans contact avec le milieu de l'éducation ou qui n'ont pas reçu les bases pour enseigner : la pédagogie, la déontologie du métier se retrouvent par cette voie devant des élèves. Pour combler cette faille l'Etat a certes instauré un suivi à la FASTEF (Faculté, des Sciences et Techniques de l'Education et de la Formation) ex Ecole Normale Supérieure pour permettre à ce nouveau corps d'enseignants de faire une formation continue variant de 1 à 6 mois. Toutefois, des promotions entières de ces corps dits émergents sont encore dans l'attente de suivre cette formation à la FASTEF.

Cela pose alors un manque de suivi notoire avec aussi un déficit du nombre d'inspecteurs pour encadrer et suivre sur le plan pédagogique les enseignants surtout les corps émergents. Il se pose aussi un autre problème lié à ce corps et qui est relatif à leur statut parmi les travailleurs. Recrutés comme volontaires ou vacataires, ils n'ont pas le même statut que les autres enseignants alors qu'ils exercent le même métier dans le même cadre c'est-à-dire l'école publique. Cela participe non seulement à dévaloriser le métier d'enseignant en recrutant en dehors du concours et en créant dans le même secteur des corps avec des traitements statutaires différents.

D'ailleurs, c'est une des raisons pour lesquelles, ce nouveau corps d'enseignants s'est illustré ces dernières années dans les perturbations scolaires avec des conflits parfois poussés avec l'Etat. Ils ont souvent contesté leur situation de défavorisé par rapport aux enseignants titulaires. Ce qui est une violation d'un des principes du traité de

l'Organisation Internationale du Travail à savoir « A travail égal, salaire égal ». Ils ont souvent dénoncé l'absence de plan de carrière alors que certains d'entre eux ont un niveau de qualification élevé par rapport à leur statut et lieux d'exercice. Ce problème n'est d'ailleurs pas spécifique aux corps émergents.

En effet, il existe suivant les corps, selon un enseignant rencontré à l'école élémentaire HLM Route de Dakar. Ce syndicaliste appartenant à l'OIS souligne que les instituteurs sont dévalorisés par rapport aux autres enseignants comme ceux du moyen et du secondaire. Il précise être titulaire d'une licence en philosophie comme d'autres de son corps qui exercent à ce niveau malgré leurs diplômes élevés. Mais du fait de leur statut d'instituteur, ils subissent un regard dévalorisant comme « tâcherons » de l'administration par l'autorité étatique et l'opinion publique. Ce faisant, leurs revendications sont souvent jugées démesurées par rapport à leur statut. Il précise que leur tâche est pourtant plus difficile car ils donnent à l'enfant la base pour étudier. La situation a certes évolué car après un temps d'exercice avec ce statut, ils ont la possibilité d'intégrer la fonction publique mais, ils attendent souvent longtemps pour disposer de leur arrêté d'admission définitive.

Toujours dans la rubrique liée aux problèmes de gestion des ressources humaines, les données collectées font ressortir aussi un manque de rationalisation des effectifs d'enseignants. En effet, il est déploré, le fait que certains établissements disposent d'un trop plein d'effectifs qui les poussent à avoir des enseignants de remplacement alors que d'autres écoles n'en disposent pas assez. Ce problème se fait très souvent au détriment des zones enclavées ou milieux ruraux. C'est le constat que nous révèlent des enseignants exerçant à Keur Moussa pour qui, le métier rime parfois avec énormément de difficultés en milieu rural. Ce qui pousse beaucoup d'enseignants à user de tous les moyens pour se rapprocher des centres urbains sans être parfois remplacés.

Il est à signaler l'existence de classes à double utilisation, multigrades, à double flux qui posent d'énormes problèmes non seulement pour les enseignants mais aussi pour le niveau des élèves. Il est très difficile pour les enseignants de gérer des effectifs aussi nombreux et appartenant à des niveaux différents. Les conséquences sont un volume horaire d'apprentissage insuffisant qui entraîne des lacunes certaines pour les élèves. Cette revendication concernant les effectifs constituent une des sources de discorde entre les

enseignants et l'Etat. Ce qui pose un problème lié aux infrastructures dans le milieu éducatif de la région de Thiès.

Le déficit notoire dans les disciplines scientifiques constitue aussi un des problèmes liés à la question de la gestion des ressources humaines. En effet, le déficit est notoire et l'IA (Inspection d'académie) a dû prendre des diplômés en Sciences économiques pour enseigner les SVT (Sciences de la vie et de la terre) ou mathématiques. Les répercussions risquent d'être énormes dans les années à venir et la question de l'enseignement des disciplines scientifiques dans la région mérite que l'on s'y penche. Intéresser les élèves à faire les disciplines scientifiques et encourager les diplômés dans ces domaines à exercer le métier d'enseignant sont des points urgents.

II.2.2. Les infrastructures.

L'un des problèmes majeurs de l'éducation nationale à Thiès est celui des infrastructures. Les effectifs au niveau de certains établissements dépassent les normes requises pour une formation de qualité. D'ailleurs, pour cette rentrée 2009-2010, le Lycée Malick Sy ayant épuisé ses capacités d'accueil ne pouvaient recevoir dans son enceinte les nouveaux élèves admis au BFEM (Brevet de Fin d'Etudes Moyennes). L'alternative trouvée par l'Inspection d'Académie est de transférer les élèves de l'école primaire Jules SAGNA dans les nouveaux locaux en centre ville près de l'établissement Idrissa DIOP. Ainsi, les nouveaux lycéens sont provisoirement accueillis dans l'ancienne école primaire Jules SAGNA. Comme voie de conséquence certains enseignants font la navette entre le lycée Malick SY et l'école Jules SAGNA pour faire des cours et parfois à des intervalles horaires très réduites pour cette distance.

Face aux problèmes liés aux infrastructures, les effectifs atteignent des records dans la région de Thiès. En effet, au Lycée Malick Sy ou à l'école Djibril Diaw pour ne citer que ces établissements, on annonce des classes dont les effectifs dépassent la centaine d'élèves. Ce qui est étonnant souligne t- on dans le milieu c'est qu'avec le déficit des conditions d'accueil, des élèves ont été reçus au concours d'entrée en sixième avec un nombre de

points très en deçà de la moyenne. Dans certaines localités de la région comme à Bayakh, ce sont des abris provisoires qui servent toujours d'établissements.

A Thiès la construction d'un nouveau lycée est en cours selon les autorités de la région et de la municipalité, il serait sur le point d'être achevée. A Joal, le nouveau lycée tarde à être achevé alors que l'ancien est souvent inondé en début d'année du fait de l'hivernage. Ce sont des semaines de cours qui sont ainsi perdues à cause du démarrage des cours. D'ailleurs à propos du déficit d'infrastructures, le Ministre de l'éducation nationale Kalidou DIALLO précisait durant la huitième évaluation annuelle du PDEF qu'un retard dans la construction de classe par an est constaté.

Les infrastructures qui existent quant à elles souffrent parfois de délabrement. Cela pose la question de l'entretien, de la réfection des infrastructures scolaires dans la région de Thiès. Parfois soulignent un des intervenants du panel durant l'atelier du 20 Novembre, la qualité des l'infrastructure pose problème. Cela pose le débat sur l'octroi des marchés de constructions des infrastructures scolaires (écoles, classes). Un autre participant provenant de Tivaoune et membre d'une association de parents d'élèves et maître maçon signale que parfois c'est l'Etat qui ne respecte pas ses engagements envers les établissements de constructions.

Ces dernières frustrées de ne pas entrer dans leurs fonds finissent par ne plus mettre du sérieux dans les travaux. Dès fois, aussi la recherche de l'entreprise qui propose l'offre de coûts de construction la moins chère conduit à un déficit de qualité. En définitive le problème des infrastructures en nombre insuffisant par rapport à la demande, l'état de délabrement ne favorisent pas un environnement favorable à un enseignement de qualité. C'est là qu'interviennent les problèmes liés aux aspects pédagogiques qui sont réels dans la région de Thiès.



II.2.3. Le pédagogique.

Dans les établissements de la région de Thiès, le matériel pédagogique est souvent insuffisant soulignent les enseignants et les élèves. Il arrive même que ce matériel pédagogique soit inexistant. C'est un point de revendication récurrent dans les plateformes revendicatives depuis les indépendances. Par contre, il est plus accentué actuellement dans les établissements publics. Les conditions d'accompagnement à l'augmentation des effectifs ne sont pas au rendez-vous. Ce qui fait dire aux syndicalistes rencontrés ainsi que la plupart des enseignants que dans le PDEF l'Etat privilégie l'accès au détriment de la qualité. Cela, s'explique, selon eux par des raisons de chiffres à brandir devant les bailleurs de fonds. Dans ces cas, on fait appel souvent à la contribution des parents d'élèves qui éprouvent déjà assez de difficultés à satisfaire les besoins quotidiens dans les maisons.

Les problèmes pédagogiques évoqués par les cibles de l'enquête sont aussi en rapport avec la non prise en compte des critères de qualité dans le recrutement des enseignants avec l'émergence des corps émergents. Le constat qui est de plus en plus établi à ce sujet c'est une dévalorisation de l'école et des enseignants avec le recrutement non qualitatif. Il arrive que les élèves sortent en grève pour contester les compétences d'enseignants chargés de leur dispenser des cours dans les collèges et lycées. Ces enseignants diplômés certes mais pas du tout préparés au métier et appartenant à une tranche d'âge pas éloignée de leurs élèves éprouvent des problèmes de légitimité. D'autant plus qu'avec l'accès de plus en plus facile au savoir avec le développement des médias et Internet particulièrement, le

déficit de support pédagogique et le manque de préparation de certains enseignants constituent des entraves pour exercer un quelconque pouvoir sur les élèves.

Or, le milieu scolaire à l'instar du reste de la société est un lieu d'exercice de hiérarchie à travers des pouvoirs reconnus à l'autorité incarnée par les enseignants et l'administration. Cette autorité peut être de différentes natures : symbolique ou culturelle particulièrement. Elle est symbolique quand les élèves lient leur soumission vis-à-vis de leurs enseignants à leur niveau de qualification sanctionné par un diplôme élevé à leurs yeux. Ce qui implique le respect de l'autorité que ces enseignants incarnent pour eux. Elle est culturelle quand la soumission des élèves vis-à-vis de leurs enseignants et de l'administration est relative au niveau de connaissances qu'incarnent ces derniers par rapport aux enfants en âge d'apprentissage qu'ils sont. Ces deux types de légitimité sont parfois contestés par les élèves envers leurs enseignants.

En l'absence d'autorité et de légitimité, le climat devient difficile voire peu propice à l'apprentissage. Avec cette crise d'autorité vis-à-vis de l'enseignant qui constituait toujours un exemple à copier pour ses élèves, ces derniers vont désormais se tourner vers d'autres modèles de valeurs. C'est la référence aux modèles de réussite exhibés dans les médias avec la culture du « bling bling »¹¹, l'idéologie empruntée à un rappeur américain « *Get rich or die by trying* ». Cette phrase du rappeur 50 Cent¹² signifie littéralement « devenir riche à tout prix ». Ainsi c'est la culture de la « starmania » de l'argent facile et du paraître au détriment du savoir qui est consacrée avec l'avènement de ces nouvelles références culturelles antinomique au modèle de valeurs de l'école.

Des problèmes d'orientations scolaires se posent pour les élèves qui parfois ne savent pas les choix les plus judicieux à faire par rapport à leurs potentiels et aux opportunités professionnelles. La dévalorisation des diplômes est accentuée par la culture de l'avoir et par la crise économique vécue et ressentie durement par les populations. Cela pose les conditions de vie des enseignants qui apparaissent clairement dans leurs revendications. Un

¹¹ Cette conception est relative à la tendance des jeunes notamment dans la culture urbaine américaine à étaler une impression de richesses avec des chaînes en or pendant sur le cou, des montres de prix élevés et conduisant des voitures de luxe. Cette conception de la vie a été d'abord véhiculée par les stars américaines notamment celles de la musique rap avant de s'étendre dans la culture urbaine des jeunes. Ce mot « bling bling » a été d'ailleurs utilisé pour dépeindre le goût accentué du Président Français Nicolas Sarkozy pour le luxe.

¹² Une des plus grandes stars du rap américain et ayant une notoriété internationale qui en fait un modèle de référence pour les jeunes et adolescents de tous les continents y compris au Sénégal.

des problèmes majeurs auxquels les enseignants sont confrontés est relatif aux questions financières.

II.2.4. La question des ressources financières.

Ces trois dernières années les questions relatives aux aspects financiers ont été les principales sources de discordes entre l'Etat et les enseignants. Ce qui est nouveau ces dernières années, c'est la propension des enseignants à être au cœur des grèves contrairement à ce que l'on constatait avant. En effet, aussi bien en 1988, qu'en 1993 ou 1997, ce sont les élèves et étudiants qui étaient à l'origine des perturbations scolaires. L'une des causes de la radicalisation des enseignants est relative à ce que le syndicaliste de l'ADEPT appelle la « dérégulation salariale ». En effet, les enseignants ont du mal à accepter la hausse considérable des salaires des magistrats et certains cadres de la fonction publique.

Les arguments brandis par les syndicalistes rencontrés notamment celui du CUSEMS c'est le fait que l'enseignant du lycée a un niveau de qualification équivalant à celui du magistrat (Bac +4). Ils ont les mêmes nombres d'années de formation après l'université (2 ans), l'un à l'ENS (Ecole Normale Supérieure) et l'autre à l'ENAM (Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature). Rien ne justifie à leurs yeux cet écart démesuré de traitement salarial (800 000 francs pour les magistrats) alors que les enseignants ont des indemnités de logements ne dépassant pas 150 000 francs. Cela pose la question de « l'iniquité salariale ». En fin d'année 2008, un accord a été signé avec l'intersyndical des enseignants du moyen secondaire.

Il faut aussi signaler que la hausse des salaires d'une partie du corps des enseignants, notamment ceux du supérieur dont le minimum à percevoir équivaut à 600 000 francs désormais, a créé un sentiment d'éclatement du corps enseignant. Ce qui a débouché sur un syndicalisme de corps avec l'émergence des syndicats d'instituteurs, des corps émergents. Ce qui caractérise le milieu syndical enseignant c'est l'émiettement syndical avec l'existence de trente sept (37) syndicats. Cette situation n'est pas étrangère aux avantages salariaux accordés à certains et une part jugée infimes par d'autres.

Au-delà du montant, les indemnités sont jugées insuffisantes par certains corps de l'enseignement notamment les instituteurs, le retard de leur paiement est aussi évoqué. Cet état de fait est confirmé par un responsable syndical de l'UDEN lors du séminaire de validation régionale. En effet, selon lui, le sentiment est que les indemnités des examens ne sont payées que quand les enseignants sortent en grève. En plus c'est des mois après les examens qu'ils reçoivent ces indemnités. Celles-ci sont aussi inéquitables par rapport aux différents corps. Un instituteur interrogé trouve qu'il y a un écart de traitement car les membres de son corps reçoivent 2500 Francs par surveillant et correcteur qu'importe le nombre de copies traité. D'un autre côté, au Bac et au BFEM, les enseignants du moyen et du secondaire sont payés selon le nombre de copies corrigées.

L'écart de traitement salarial est plus ressenti par les corps émergents notamment les vacataires et volontaires de l'éducation. En effet, ils perçoivent pour les volontaires 80 000 francs par mois et 120 000 pour les vacataires. Ce taux salarial est non seulement jugés bas par ce corps mais ce qui est plus incompréhensibles à leurs yeux, c'est les retards récurrents dans la perception de leurs salaires. Des améliorations sont toutefois signalées cette année par le Ministère pour un paiement à temps. Toujours est-il que les questions relatives aux aspects financiers sont au cœur des crises scolaires ces dernières années. Ce qui est paradoxal par rapport à ce qui est investi dans le secteur de l'éducation (40 % du budget national). Les conséquences sont énormes par rapport à l'environnement de l'école et la qualité de l'éducation.

Il est ainsi constaté comme voie de conséquence des quatre rubriques de systématisation à savoir : les problèmes de gestion des ressources humaines, les infrastructures, le pédagogique et les questions relatives aux aspects financiers, un état de dysfonctionnement permanent du milieu scolaire ces dernières années. C'est la résultante de cette série de facteurs et sur lesquels toute tentative d'apaisement devrait reposer. C'est ainsi que la légitimité de notre activité de plaidoyer trouve son fondement dans ces constats qui ressortent du diagnostic effectué.





II.3. Grille d'analyse centrale.

Constat	Problème	Causes	Conséquences	Solutions
<p>-Problèmes dans les recrutements ;</p> <p>-Manque de suivi pour les nouveaux corps;</p> <p>-Absence de plan de carrière;</p> <p>-Désintéressement vis-à-vis matières scientifiques.</p>	Gestion des ressources humaines.	<p>-Politique du quota sécuritaire</p> <p>-Manque de rationalisation des effectifs.</p> <p>-pas de mesures spéciales pour la promotion des disciplines scientifiques.</p>	<p>-Dévalorisation du métier.</p> <p>-Démotivation des enseignants;</p> <p>-Déficit d'enseignants en disciplines scientifiques.</p>	<p>-Suppression du quota sécuritaire.</p> <p>-Définir et respecter les critères de recrutement d'enseignants.</p> <p>-Promouvoir les disciplines scientifiques.</p>
<p>-Disproportion entre effectif et infrastructures.</p> <p>-Retard dans la construction du nombre de classes par an.</p> <p>-Infrastructures en mauvais état.</p>	Les infrastructures	<p>-Politique de massification.</p> <p>-Gestion non efficient de l'investissement pour la construction.</p> <p>-Infrastructures non entretenues.</p>	<p>-Effectifs pléthoriques</p> <p>-Existence d'abris provisoires.</p> <p>-Environnement scolaire délabré.</p>	<p>-rationaliser les effectifs.</p> <p>-Meilleure gestion des investissements.</p> <p>-Entretien des infrastructures.</p>
<p>-Matériels pédagogiques insuffisants ou inexistants.</p> <p>-Problèmes d'adéquation entre les formations dans le public et le marché de l'emploi.</p> <p>-Massification au détriment de la qualité</p>	Le pédagogique	<p>-Répartition des 40% du budget peu ressentie.</p> <p>-beaucoup de diplômés sans emplois.</p> <p>-Passage massif aux examens.</p>	<p>-Manque de dotation en matériels pédagogiques.</p> <p>-Désintéressement des élèves vis-à-vis de l'école.</p> <p>-Nivellement du profil des élèves vers le bas.</p>	<p>-Doter les écoles de matériels suffisants en lui allouant une part importante du budget.</p> <p>-Taux d'échecs et d'abandons ayant tendance à s'élever.</p> <p>-Développement du privé.</p>
<p>-réurrence des grèves et débrayages.</p> <p>-Enseignants servant beaucoup dans le privé.</p> <p>-Rémunération des enseignants infimes par rapport aux autres cadres.</p>	Les questions relatives aux aspects financiers	<p>-Non respect des engagements par l'Etat.</p> <p>-Salaires et indemnités insuffisants par les enseignants.</p> <p>-Iniquité du traitement salariale</p>	<p>-quantum horaire jamais atteint.</p> <p>-tendance à la privatisation de l'éducation (vente de fascicules, incitation aux cours particuliers)</p> <p>-dialogue social bloqué.</p>	<p>-Respect des engagements pris par l'Etat.</p> <p>-Paiement à temps des indemnités et des salaires des corps émergents.</p> <p>-Réguler le système salarial avec un traitement équitable.</p>

III. Planification et début d'amorce du processus de mise en œuvre.

Dans ce registre, les activités développées suivent le canevas déjà tracé à savoir la sensibilisation régionale des acteurs. L'atelier de partage et de mise à niveau de l'activité de plaidoyer est le premier acte de sensibilisation posé. Ainsi, l'ensemble des ANE (au nombre de 30) s'est approprié la thématique régionale. Ce sont les premières instances de diffusion au niveau de la région. au niveau de la plate forme, il faut s'approprier l'activité et la thématique.

L'organisation d'activités publiques pour un partage et une plus grande appropriation par les autres composantes de la société, un déploiement national. C'est ainsi que les différents représentants des syndicats et le corps enseignants sont associés aussi dans l'activité avec des conférences, des forums, des ateliers d'échange sont à organiser.

Les médias au niveau local dont un des animateurs d'émission d'une radio de la place qui a participé aux ateliers de plaidoyer se dit disposé à vulgariser l'activité. D'autres spots seront mis à disposition pour rendre visible l'activité dans la région et la porter vers l'ensemble de la société. Une tournée dans toute la région aussi permettra de sensibiliser tous les acteurs. Le but est de les pousser à s'approprier l'activité de plaidoyer et en posant le débat comme une urgence dans tous les instances délibératives des collectivités locales de la région de Thiès.

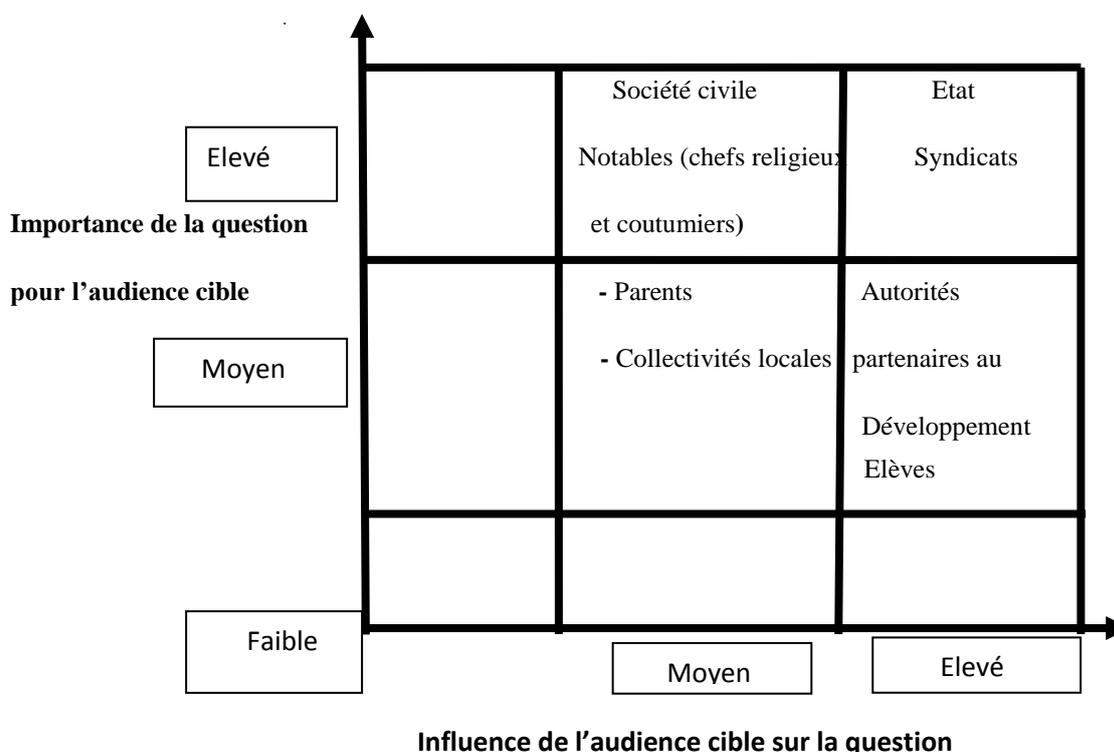
III.1.1. Planification du plaidoyer régional.

La démarche générale de la stratégie de mise en œuvre du plan d'action se décline en trois temps. D'abord, il s'agit de sensibiliser les syndicats d'enseignants, les pousser à s'approprier l'activité dans une dynamique unitaire. Ensuite, il s'agit d'impliquer les élèves et parents d'élèves, les autorités et notables de la région (politiques, coutumières,

religieuses). Enfin, il va falloir sensibiliser les partenaires au développement et activer les structures de coopération internationale. Une fois ces trois étapes réalisées, le plaidoyer va être porté auprès des cibles primaires : le ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire Le Président de la République.

- **1^{ère} phase.** Sensibiliser les syndicats d'enseignants, les pousser à s'approprier l'activité dans une dynamique unitaire pour s'approprier le thème;
- **2^{ème} phase.** Impliquer les élèves et parents d'élèves, les autorités régionale (élus, médiateur, ministres), notables (chefs religieux, coutumiers) ;
- **3^{ème} phase.** Sensibiliser les partenaires au développement et les activer les structures de coopération.
- **4^{ème} phase.** Porter le plaidoyer auprès des audiences cibles primaires.

III.1.2. Cibles.



Les parties prenantes dans cette crise scolaire récurrente sont constituées de plusieurs groupes dont d'abord l'Etat qui a en charge, la politique de l'éducation du pays. A travers lui, il y a ses représentants comme les Gouverneurs, le Préfets et sous préfets. Cet acteur est indexé par une grande partie des acteurs comme les syndicats, les élèves et parents comme à l'origine des crises en ne respectant pas ses engagements. Tantôt jouant sur les salaires ou faisant la politique de la division pour affaiblir le mouvement syndical allant même parfois à la menace et l'intimidation pour calmer l'ardeur de certains syndicalistes. Il lui est aussi reproché sa politique d'iniquité salariale par les syndicats d'enseignants. D'ailleurs ils ne sont pas les seuls puisque greffiers et inspecteurs du travail haussent le ton et agitent des menaces de grèves, passant même à l'acte.

A côté de l'Etat, il y a les collectivités locales et territoriales qui, avec la Loi N° 96-07 du 22 mars 1996¹³ sur la décentralisation héritent de certaines compétences qui leur sont transféré. Sur les neuf compétences transférées, l'éducation y figure. Dans l'article 40, il est stipulé que la région reçoit les compétences relatives à l'équipement, l'entretien, la maintenance des lycées et collège entre autres. Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint de ses établissements ainsi que la participation à l'acquisition des manuels et fournitures scolaires. La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges par le biais des structures de dialogue et de concertation lui est aussi reconnue.

A la commune, l'article 41 reconnaît les compétences pour la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles élémentaires et des établissements préscolaires. Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint des écoles élémentaires et des établissements préscolaires lui sont aussi transférés. Il en est de même pour la participation à l'acquisition des manuels et fournitures scolaires ainsi que la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges par le biais des structures de dialogue et de concertation.

Malgré ce principe de décentralisation énoncé et voté depuis 1996, les collectivités locales éprouvent parfois des problèmes car ne disposant pas d'assez de ressources pour exercer les compétences qui leur sont transféré. Il s'y ajoute parfois un degré de

¹³ Cf. Ministère de l'Intérieur, Le recueil des textes de la décentralisation, Novembre 2003.

connaissance et de maîtrise assez faible de la loi. Des efforts sont faits notamment avec le concours de la société civile qui initie des formations aux élus. Ces derniers rétorquent le non parachèvement de la politique de décentralisation qui est une survivance de l'esprit jacobin de l'Etat qui veut garder sa main mise sur les collectivités. C'est parfois aussi pour des raisons politiciennes que ce processus connaît des dysfonctionnements.

D'autre part, on identifie les élèves qui sont des acteurs importants car les principaux bénéficiaires de l'école et des enseignements. Depuis quelques années, on sent moins les élèves dans une dynamique de bras de fer comparables aux années 1968, 1988 ou 1995. Ils se signalent, toujours, il est vrai par des grèves sporadiques parfois à la veille de fête ou au cours de l'année. Mais ils constituent de moins en moins les facteurs bloquant à l'origine des dysfonctionnements dans les milieux scolaires.

Selon des observateurs de cette question, cela dénote du manque d'intérêt croissant que ces acteurs accordent à l'éducation scolaire car préoccupés par d'autres choses (émigration, recherche d'activités génératrices de revenus pour survivre...). Mais il n'en demeure pas moins des acteurs centraux et importants d'autant plus que les foyers socioéducatifs restent des structures non contrôlées et à l'origine de manipulations et d'instrumentalisations pour des intérêts personnels de politiques ou groupes de pression. A côté des élèves, on ne peut occulter un acteur difficilement appréciable dans le jeu stratégique actuel : les parents d'élèves.

Les parents d'élèves ont dans le passé joué un rôle important dans l'apaisement des conflits en milieux scolaires. Leurs contributions dans la prise en charge de certains besoins notamment pour la construction, réfection ou réhabilitation des infrastructures ont souvent été sollicitées. Dans beaucoup d'établissements, ils continuent de contribuer avec leur soutien à la gestion des écoles. Toutefois, préoccupés qu'ils sont par la prise en charge des besoins quotidiens, ils sont de moins en moins enclins à s'investir dans un secteur qui a d'énormes problèmes. Il s'y ajoute la faillite de l'institution scolaire qui a « fabriquée » davantage de diplômé-chômeurs et trahie les espoirs placés sur les fils qui ne savent que faire de leurs diplômes.

Sans oublier la crise d'autorité qui secoue les familles et qui donnent aux parents moins d'emprises sur leurs enfants à fortiori de prendre part à leur éducation scolaire. Ils sont critiqués par les enseignants pour leur manque d'implication dans la formation de leurs

enfants. Les acteurs les plus en vue ces dernières années dans les crises scolaires sont incontestablement les syndicats d'enseignants. La sphère de cet acteur se caractérise par sa complexité. Ce n'est plus l'univers monolithique des syndicats autonomes et des groupements d'obédience gauchiste. Aujourd'hui à l'image des partis politiques, on dénombre plusieurs syndicats. On annonce trente sept (37) syndicats d'enseignants. Les syndicats traditionnels comme le SUDES, l'UDEN existent toujours. Ils cohabitent avec de nouveaux comme l'OIS des instituteurs, le CUSEMS qui est plus une confédération à l'instar du CSA, le SNEEL, le SNEEL FC entre autres.

Le monde syndical est aujourd'hui très divisé avec des échanges de propos violents entre certains leaders notamment les nouveaux qui contestent la légitimité des anciens. La division des syndicats fait le jeu de l'Etat qui s'appuie sur cette faiblesse pour les affaiblir. D'autre part, elle est liée à un esprit corporatif qui s'est avéré avec le règlement de la revendication du SAES (Syndicat autonome du supérieur). Après ce sont les enseignants du secondaire et des lycées qui ont connu une satisfaction concernant le point des indemnités. Dès lors des syndicats de l'élémentaire et du préscolaire ont suivi le pas en retenant les « vertus » des revendications de corps.

Un autre type d'acteurs est celui de la société civile composée des partenaires au développement dont certains s'activent depuis années dans le secteur de l'éducation. C'est le cas des ONG, des fondations et des agences de coopération bilatérale ou multilatérale. A des exigences et des niveaux différents, ces partenaires sont impliqués dans le secteur de l'éducation. A un autre niveau, il y a le milieu associatif qui s'implique aussi dans le secteur de l'éducation. Avec des actions spontanées ou des partenariats avec des donateurs étrangers, certaines associations prennent en charge des besoins du secteur. On peut ajouter dans ce registre, les médias qui ont aussi un rôle important à jouer étant donné que nous évoluons dans l'ère de la société de la communication avec l'importance des supports d'images.

Enfin arrivent les notables, autorités politiques, religieuses, chefs coutumiers qui sont dotés d'un grand pouvoir d'influence aussi bien auprès de l'Etat que des autres acteurs. Dans la région de Thiès, au début des années 90, feu Abdou Aziz SY (paix à son âme) a offert ses services de médiations pour un apaisement des conflits scolaires. On ne peut occulter le rôle de Djibril DIAGNE « Mon parent » qui a parfois pris en charge certains

points de revendications des élèves du Lycée Malick SY au début des années 90. Au début de l'année scolaire 1992-1993, une grève a été déclenchée pour soutenir des élèves exclus par le conseil de discipline du lycée Malick SY dont des hommes politiques qui font la une aujourd'hui. Ce début de conflit a été éteint grâce à l'offre gracieuse de Bara Sidy NDIAYE de les accueillir gratuitement dans son établissement privé « Le Cayor ». Pour ainsi dire ce dernier type d'acteur est important dans le système et ne saurait être oubliés.

III.1.3. Activités clés

Les activités clés développées pour le plaidoyer sont diversifiées et se déclinent sous différentes formes. La première activité a été l'atelier de partage autour du thème régional de plaidoyer tenu le 20 Novembre à l'Hôtel Lat Dior. Cette activité a permis à des ANE appartenant à l'antenne régionale de participer au ficelage de la thématique régionale. Les autorités présentes en l'occurrence le représentant du Conseil Régional et l'élue à la mairie présente d'être associée à ce travail. Les autorités politiques (élus, médiateurs), les notables (chefs religieux, coutumiers, les dignitaires), les partenaires au développement vont être informés sur la thématique de plaidoyer que la plateforme initie.

Un autre atelier de validation a été organisé le 08 Décembre pour partager les travaux de l'axe de plaidoyer et les orientations stratégiques pour un bon plan stratégique. Les différents participants ont validé et contribué à une définition d'une bonne stratégie de mise en œuvre de l'activité. Une tournée dans toute la région aussi permettra de sensibiliser tous les acteurs. Le but est de les pousser à s'approprier l'activité de plaidoyer et en posant le débat comme une urgence dans tous les instances délibératives des collectivités locales de la région de Thiès.

Une campagne médiatique va être initiée avec des spots à distillés dans les antennes de presse régionales. Il est prévu une participation à des émissions sur l'éducation des radios dont une à la radio Sud FM de Thiès animée par un membre de la société civile ayant pris part aux ateliers. Il en sera de même pour des séries de conférences, de forums concernant la thématique de plaidoyer et l'antenne régionale de la plateforme des acteurs non étatiques. La forte présence de journaliste et animateurs issus de la région à la RTS (Radio télévision du Sénégal) est aussi un atout à saisir. La participation à d'autres

émissions comme celles dans les groupes de presse privées comme Walf TV dans des émissions éducatives ou de sensibilisation sont aussi prévues.

Dans le cadre de programme de renforcement de capacités des acteurs, il a été organisé un atelier de mise à niveau sur l'activité de plaidoyer. D'autres activités ciblant des acteurs pour les sensibiliser sur la nécessité d'un climat apaisé dans les milieux scolaires sont prévues. Il s'agit de rencontres de comme des visites, des débats, des conférences, forum sur l'acuité et l'urgence de la problématique.

III.1.4. Messages clés.

Public cible	Messages clé	Support
Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect des engagements vis-à-vis des partenaires sociaux est une condition sine qua non pour un règlement durable des conflits en milieu scolaire. - La suppression du quota sécuritaire et le recrutement d'enseignants titulaires sont des urgences pour une école de qualité. - Seul un traitement équitable de la question salariale dans la fonction publique peut annihiler la récurrence des conflits scolaires. - La construction d'infrastructures et la répartition efficiente du budget de l'éducation est la panacée pour une meilleure prise en charge des priorités du secteur. 	<p>Assises, Colloques Etats généraux.</p>
Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur de l'éducation est une compétence transférée qui mérite une part conséquente des budgets des collectivités locales. - Les collectivités locales doivent prendre part activement à la gestion et à l'administration des collèges et lycées. 	<p>Renforcement de capacités.</p>
Syndicats	<ul style="list-style-type: none"> - L'émiettement syndical rend le dialogue social difficile et fragilise les syndicats. - La grève récurrente nuit à la qualité du système éducatif sénégalais. - La forte allusion aux revendications financières décrédibilise le mouvement syndical et occulte les questions pédagogiques. - La politisation du mouvement syndical contribue à sa fragilisation. 	<p>Symposiums, Forums, Colloque, Négociations</p>
Elèves	<ul style="list-style-type: none"> - La destruction du système éducatif signifie la compromission des chances de développement pour le pays et de réussite pour les jeunes. - L'éducation est la première arme pour la liberté individuelle et la promotion sociale. - Le foyer scolaire ne doit plus faire l'objet de manipulation politique ou d'instrumentalisation. 	<p>Forums Conférences Débat</p>
Parents d'élèves, société civile, notables.	<ul style="list-style-type: none"> - L'apaisement des conflits scolaires est un défi qui interpelle toutes les bonnes volontés et patriotes du pays. - La destruction du système éducatif aura des conséquences néfastes sur l'avenir du pays et de ses enfants. - Sans une éducation de qualité, point d'avenir radieux pour le pays et ouverture à toutes les formes de dérives sociales et politiques. 	<p>Médias, Forums, Sensibilisation dans les quartiers³⁹</p>

III.1.5. Les ressources.

Les ressources mobilisées pour l'activité de plaidoyer régional sont de diverses natures :

- Les ressources humaines, financières et logistiques. S'agissant des ressources humaines, la plateforme s'appuie d'abord sur ses membres à savoir les ANE dont certains évoluent dans le secteur éducatif. Les collaborateurs et experts susceptibles de s'associer à l'activité sont aussi mobilisés.
- Les ressources financières sont d'abord le fait des cotisations des membres de la plateforme ainsi que l'apport de partenaires stratégiques traditionnels et d'autres mobilisés pour l'activité et la thématique.
- Un partenariat stratégique avec des structures identifiées et engagées sur la question est ficelé.
- Pour la logistique, des outils et matériels adaptés sont disponibles dans son siège social. Il s'y ajoute les supports médiatiques pour lesquels un budget conséquent est étudié pour prendre en charge les frais relatifs à l'activité.

III.1.6. Plan d'action.

Objectifs spécifiques	Activités	Cibles	Responsable	Période	Moyen
OS 1 : sensibilisation	A.1.1 : Ateliers	ANE, parents, élus	Plateforme	Nov/Déc.	Partenariat
	A.1.2 : Médiatisation	Grand public	Animateurs	Janv/fev	Médias
	A.1.3. tournée-région	Autorités et notables	Plateforme	Janv-fev	Autofinancement
OS 2 : Démarches auprès des acteurs	A.1.1. concertations	Syndicats	Société civile	Mi février	Partenariat
	A.1.2. Forums	Elèves et parents	plateforme	Mars	Partenariat
	A.1.3. Audiences	Elus et autorités locales	Plateforme	janvier	Plateforme et partenaires
OS 3: Plaidoyer national	A.1.1. Mise en place comité de gestion	Elus nationaux, partenaires, acteurs sociaux Opinion publique Président de la République	Membres comité	Janv-fev	RH plateforme
	A.1.2. Journée de partage		Plateforme et partenaire	Mars	Partenariat
	A.1.3. Audience Président		Commission de suivi	Mai	Partenariat

Conclusion.

La thématique régionale de plaider pour la région de Thiès à savoir « l'apaisement des conflits » est aussi actuelle que complexe à traiter. Elle se pose de façon récurrente et affecte lourdement la bonne marche de l'éducation dans la région. L'analyse de la nature de problèmes relatifs à cette crise, l'identification des causes et des conséquences est la démarche qui peut permettre de trouver des solutions efficaces. Dans ce cadre, la plateforme constitue une instance pouvant porter une telle initiative de par sa vocation, son implantation et les réseaux auxquels elle bénéficie. Toutefois cette activité nécessite une implication de l'ensemble des acteurs de la région.

C'est toute l'importance que revêt la phase de sensibilisation et d'alliance pour atteindre les décideurs politiques. La pérennisation des résultats implique une mise sur pied d'une commission pour prévenir, anticiper et gérer efficacement les conflits. Une gestion prospective avec des experts et spécialistes de la question tout en impliquant les acteurs s'impose. Cette question pour être réglée nécessite in fine d'être portée auprès de l'autorité suprême vue son envergure nationale. La définition de la politique de l'éducation et la garantie de sa qualité relève de la responsabilité de l'Etat et du pouvoir exécutif à savoir le Chef de l'Etat et son gouvernement.

En décidant d'impulser une initiative pour la prise en charge de cette question urgente, l'antenne régionale de la plateforme des ANE à Thiès contribue activement à favoriser le dialogue social. Elle participe aussi à la prise en charge des décisions au niveau local et national et en favorisant le partenariat avec les autorités publiques. Ce qui est une des résolutions ressortant des accords de Cotonou que la plateforme a pour ambition de faire respecter.

Notes

- ANDS, *Situation économique et sociale de la région de Thiès*, Octobre 2009.
- Décret n°2008-1344 du 20 novembre portant création de communes d'arrondissement dans la ville de Thiès.
- Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements.
- Document Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSRP).
- Document Stratégie de croissance accélérée (SCA).
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Chapitre 1 : Qu'est qu'un fait social, 1895.
- FLORIDI Maurizio, NGALANE Mamour et THIAM Mamadou Lamine, *Rapport final Cartographie des ANE*, Tome 1 : *Analyse et diagnostic*, Cabinet European Consultants Organisation-Eco 3, Mai 2008.
- Gilles FERREOL, *Dictionnaire de sociologie*, Armand COLIN, 1995.
- Inspection d'Académie Régionale, *Annuaire statistique de l'Inspection d'Académie de la région, année scolaire, 2007-2008*.
- Ministère de l'Intérieur, *Le recueil des textes de la décentralisation*, Novembre 2003.
- NDIAYE Samba Félix, *Question à la terre natale*, Reportage, ARTE, 2007.

- République du Sénégal, Constitution du Sénégal, Article 102.
- Rapport Régional de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). année 2006-2007

Annexes :

Outils de collectes et d'analyses.

A. Guide d'entretien :

2. Description du monde de l'éducation :

- Avant 1995 ;
- De 1995 à 2000.
- De 2000 à 2009.

2. Conditions de travail et d'étude.
3. Rapports entre acteurs (Etat et les autres).
4. Les différents problèmes.
5. Nature des conflits.
6. Causes.
7. Conséquences.
8. Solutions.

Arbre à Problèmes.



Solutions : -Respect des engagements ;
-Revaloriser l'école dans la société.

Conséquences :
-dévalorisation de l'école ;
- quantum horaires non atteint ;
- Classes surchargées

Problème : Crises scolaires ;
perturbations des cours cycliques

Causes :
-Mauvaise gestion des RH ;
-Dérégulation salariale ;
-Pilotage à vue